



Ref : CFVU2019/19-0604

CFVU DU 6 juin 2019

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE L'OUVERTURE DE LA CERTIFICATION PATRIMOINE ET ARCHEOLOGIE.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 6 juin 2019 réunie sous la présidence de Monsieur Olivier BALLESTA,**

Vu le livre VII du code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé par le président que :

La certification ouvrira à la rentrée 2019.

- Organisation de la certification : 1 semestre,
- Capacité d'accueil : 50,
- Profil des candidats : Etudiants ayant participé à des chantiers, des fouilles archéologiques, des stages de formation ou aux journées du patrimoine,
- Volume horaire de la formation : 18 h,
- Evaluation : soutenance d'un dossier devant un jury - 30 minutes.

APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) L'OUVERTURE DE LA CERTIFICATION PATRIMOINE ET ARCHEOLOGIE.

- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 06/06/2019.*

Nombre de membres présents	16
Nombre de membres représentés	8
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	24
Nombre de votes pour	24
Nombre de votes contre	0

La Présidente de l'Université,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET



Direction de la scolarité